

faisait son séjour au-delà de la rivière *Sy-tchy-chouy*¹, d'où il donnait les loix à toutes ces vastes régions vers lesquelles le soleil se couche.

Depuis les *Tcheou* jusqu'aux *Soui*², les Thibétains ne vinrent point à la Chine, et on n'y entendit point parler d'eux, dit un texte Chinois: ce qui paraît supposer qu'ils y étaient venus sous les *Tcheou*. La huitième année de *Tching-kouan* (en 634), sous *Thay-tsoung*, second Empereur de la Dynastie des *Thang*, le Roi de *Thou-fan*, appelé *Loung-tsan-tché*³, est le premier qui ait envoyé des Ambassadeurs à la Chine pour payer le tribut en qualité de vassal de l'Empire, dont il voulait bien se donner le titre. La quinzième année du même Empereur (en 641), Sa Majesté lui donna une princesse de sang en mariage, qui s'appellait *Ouen-tchhing*. Le Roi de *Thou-fan* fit de jour en jour de nouvelles conquêtes, détruisit *Thou-kou-houn*⁴ 吐谷渾 et toutes les tribus des *Khiang*, de *Tsin-tchin*⁵ *Yang-thoung* 羊同, *Thanghiang*⁶ 党項 etc., et se rendit maître de plus de dix mille lys de pays. La prospérité des Thibétains dura environ trois-cens ans; mais leur puissance s'affaiblit beaucoup sur la fin des *Thang*. Au commencement de la Dynastie des *Soung*, c'est-à-dire vers l'an de Jésus-Christ 977, ils vinrent apporter leur tribut; et on leur donna toujours le nom de *Thou-fan*. Depuis ce tems, ils sont venus constamment rendre leurs hommages dans les tems qu'on leur avait prescrits pour cela.

Sous le règne de *Hian-tsoung* ou *Mengo*, Empereur de la Dynastie Mongole des *Yuen*, on fit un grand nombre de départemens, sous lesquels on rangea les différentes petites hordes qui composaient alors la nation Thibétaine. On bâtit des villes et des forteresses, on créa des Tribunaux et des Magistrats, on nomma des Lieutenans-Généraux et des Gouverneurs et tout prit une forme nouvelle. D'un côté, on assigna *Ho-tcheou*⁷ pour ville principale; et de l'autre, au-delà des limites du *Szu-tchhouan*, on bâtit une nouvelle ville, pour être le séjour des Magistrats et des Officiers qui devaient avoir soin de tout ce qui concernait les affaires des lieux voisins, comme *Tiao-men*⁸ 碣門, *Yu-thoung* 魚通, *Ly-ya* 雅黎, *Tchhang-ho* 長河, *Si-ning*⁹, etc. Plus tard *Chy-tsou* ou *Koublai-khan* voulut faire un petit Royaume qui fut l'apanage des Religieux de l'ouest, qui étaient dispersés çà et là dans le Thibet, appelé alors *Ou-szu-thsang*.¹⁰ Le chef de ces Religieux s'appellait *Pasba*.¹¹ L'Empereur fit bâtir des villes et des villages, dont il donna la souveraineté à *Pasba*, qu'il décora du nouveau titre de *Ta-pao-fa-ouang*; ce qui, rendu en Français, signifie le Roi de la grande et précieuse doctrine. Il faut remarquer ici, que la souveraineté des Lamas, et leur établissement en ordre hiérarchique, dans la forme qui est observée aujourd'hui parmi eux, ne datent que du regne de cet Empereur *Chi-tsou* ou *Koublai-khan*, petit-fils de *Tchingkiz-khan*, et premier Empereur de la Dynastie des *Yuen*, dont le regne, comme Empereur de la Chine, n'a été que de quinze ans, ayant commencé l'an 1280 et ayant fini

¹ Tibetisch k'yi-tsch'u, vgl. R. S.

² d. h. bis zum 7. Jahrhundert.

³ Die letzte Silbe ist hier ein grammatisches Zeichen der Hervorhebung und gehört nicht zum Namen, der auf den König Srong-btsan (sgampo) weist.

⁴ Volkstamm am Kuku Noor.

⁵ Die beiden Zeichen Tsin-tchin 氐臣 sind zu übersetzen: »er machte sie sich insgesamt botmäßig«.

⁶ Eine alte Bezeichnung für die Tangguten am oberen Huangho.

⁷ Pl. 2062.

⁸ Wörtlich ein Tor mit einem Kampfturm.

⁹ Nach den Ming-Annalen, Buch 331, ist zu lesen Tchhang-ho-si und Ning-Youan.

¹⁰ dbus--gtsang, Mittel- und Westtibet.

¹¹ 'Pa'gs-pa bla-ma. Das erste Wort entspricht dem buddhistischen Prädikat Ārya.